



# HYDROGENE

## La FNIC CGT communique

### H2-RELANCE VERTE, HOLD-UP FINANCIER OU RÉPONSE AUX BESOINS DES POPULATIONS ?

Communiqué de presse

**L'**hydrogène peut être, soit une réponse aux besoins des populations, soit une voie de plus pour les actionnaires pour capter les fonds publics pour augmenter leurs profits.

La filière hydrogène offre de multiples possibilités de développement :

- ▶ Production d'hydrogène vert,
- ▶ Industrie qui en est la principale consommatrice,
- ▶ Captage de CO<sub>2</sub>, levier essentiel pour une industrie respectueuse de l'environnement,
- ▶ Énergie, l'hydrogène = un allié à la production d'électricité renouvelable,
- ▶ Les réseaux gaziers, par injection d'hydrogène afin de limiter les gaz à effet de serre.
- ▶ La mobilité

**La filière hydrogène, ce n'est pas simplement sa production.** Ce n'est pas qu'un enjeu pour les industries chimiques. C'est ce qui peut révolutionner nos métiers dans un grand nombre de branches professionnelles. C'est un enjeu de société car il nécessite de s'investir dans son aval et amont :

- Aval, par la fabrication d'une nouvelle conception de stockage, par la création de formations professionnelles initiales et continues enrichies et **spécifiques en lien avec l'Education Nationale**, par, aussi et avant tout, des fonds pour la recherche et le développement au profit des citoyens.
- Amont, par son utilisation, pour le stockage de **l'énergie** pour l'automobile, les camions, les trains, bateaux et vélos... Par la pile à combustible. Pour l'ingénierie.

La crise de civilisation profonde et les méfaits désastreux de décennies de libéralisme qui ont fragilisé notre industrie, exigent de transformer notre mode de développement et de créer de **nouveaux pouvoirs d'intervention pour les travailleurs.**

Créer des industries qui répondent aux besoins de la population, qui répondent aux enjeux environnementaux, qui répondent aux progrès humains pour **toutes et tous : c'est tout le sens du projet de société** de la FNIC-CGT.

La production de l'hydrogène, doit faire partie du « mix énergétique ». Celui-ci doit être la **combinaison optimale des différentes sources d'énergie**, en fonction du lieu où est produite cette énergie.

Une industrie du futur ne doit pas être une industrie capitaliste obnubilée par la soif de rentabilité, mais une industrie respectueuse du social et de l'environnement, condition de la réponse aux besoins humains.

La structuration des territoires doit s'appuyer sur une planification énergétique permettant d'assurer une implantation durable des communautés humaines.

La question énergétique entraîne certains à remettre en cause la possibilité même du progrès, à préconiser le repli, la décroissance, avec des mots soigneusement choisis (limitation des besoins, sobriété, consommation **responsable**, etc). **C'est le terreau du recul social et de l'accroissement des inégalités.**

La vision de la FNIC-CGT, est bien différente :

- ➔ L'énergie, droit fondamental humain, doit être mise exclusivement sous contrôle public et citoyen.
- ➔ Elle doit répondre aux besoins directs des **ménages et de l'industrie : se chauffer, s'éclairer, se déplacer, cuisiner, travailler, accéder aux soins, à l'éducation, produire des biens industriels.**
- ➔ **Le développement industriel et social doit s'accompagner du droit humain à un environnement sain, qui ne doit pas être réduit à la question du CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. Dans quelles conditions sont extraits l'uranium, le pétrole, le gaz que l'on consomme en France ? Quel est l'impact environnemental des énergies solaire et éolienne : silicium, lithium, terres rares, bilan CO<sub>2</sub> complet, etc. La construction de chaque éolienne terrestre exige 150 tonnes d'acier et 400 tonnes de béton. Et qui va prendre en charge son entretien ?**

**Pour les travailleurs, l'enjeu est essentiel.**

S'appuyer sur le projet CGT, ce sont des métiers de qualité, des emplois avec des conditions de travail prenant en compte l'impact sur leur santé, au plus près des lieux de vie.

La relance économique ne peut se faire sans conditionner les aides publiques à la suppression des dividendes et enclencher la transition sociale et environnementale.

L'énergie ne doit pas être un bien marchand, mais un droit fondamental.

L'ENJEU, C'EST PLANIFIER DÉMOCRATIQUEMENT LA MOBILISATION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES VITALES POUR LA SANTÉ ET LES BESOINS DE LA POPULATION.

Montreuil, le 11 septembre 2020

Contact Fédération : [contact@fnic-cgt.fr](mailto:contact@fnic-cgt.fr)  
H2/CP Chrono 2020 - 077